

L

LIEUX D'AISANCES : —	Nos.
Comment ils doivent être construits.....	93
Doivent être propres et d'un accès facile.....	94
LIVRES DE CLASSE : —	
Leur approbation par le comité catholique... 161 à 167	
Doivent être autorisés pour être en usage dans les écoles.....	131
LIVRES DE RÉCOMPENSE : —	
Comment l'inspecteur doit les distribuer... 17-18-19	
Ne doivent pas remplacer d'autres récompenses..	20
Portent un attestation spéciale.....	21
Les titres des volumes donnés à chaque élève doivent être inscrits sur le registre des visiteurs.....	22
Livres catholiques ne doivent pas être donnés à des élèves protestants	23

M

MAISONS D'ÉCOLE : —	
Leur emplacement.....	89 à 92
Doivent être éloignées du chemin.....	95
Doivent comprendre plusieurs classes.....	96
Conditions des classes, etc.....	97 à 102
Du logement de l'instituteur.....	103
Sont construites d'après des plans approuvés..	104
Doivent être tenues en bon état.....	105
Ne peuvent servir à des fins étrangères.....	106
Du mobilier.....	107 à 117
Du balayage et du lavage des classes.....	118
Des lieux d'aisances.....	93-94
MOBILIER : —	
Est construit d'après des plans approuvés.....	107
Du mobilier de chaque classe et de chaque école.....	116-117
Conditions requises.....	108 à 115

PROGRAMME

Pour
Doit
Eus

RECENSEMENT

Qu

REGISTRE

Un
L'ins
L'ins

L'ins

SECRETAIRES

Doit
Reço
Inscr
Tient
Trans
Signe

SECRETAIRES

Doive
Sont
Peuv
n